

30 août 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des ministres du 30 août 2002](#)

Assistance technique des mortiers

Le Conseil des Ministres a autorisé M. André Flahaut, Ministre de la Défense, à conclure, en procédure négociée avec la firme TDA, un marché ouvert pluriannuel d'une durée indéterminée pour:

- la livraison de pièces de rechange et d'outillages d'origine,
- la réparation et/ou l'échange standard des composants des mortiers 120mm RT et du matériel connexe,
- des prestations de services connexes.

Le Conseil des Ministres a autorisé M. André Flahaut, Ministre de la Défense, à conclure, en procédure négociée avec la firme TDA, un marché ouvert pluriannuel d'une durée indéterminée pour:- la livraison de pièces de rechange et d'outillages d'origine,- la réparation et/ou l'échange standard des composants des mortiers 120mm RT et du matériel connexe,- des prestations de services connexes.

Il s'agit de maintenir l'opérationnalité des mortiers 120mm RT.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe